

populations tout en respectant les trois piliers du développement durable (dimensions environnementale, sociale et économique). Il porte également les valeurs d'égalité, de coopération intersectorielle et de participation (Barton & Tsourou, 2000).

Un aménagement favorable à la santé consiste à promouvoir des choix d'aménagement qui permettent de :

- ▶ Réduire les polluants, les nuisances et autres agents délétères;
- ▶ Promouvoir des comportements ou des styles de vie sains des individus (activité physique, mobilité active et alimentation saine) ;
- ▶ Contribuer à changer l'environnement social en proposant des espaces de vie qui soient agréables, sécurisés, et qui permettent de favoriser le bien-être des habitants et de la cohésion sociale ;
- ▶ Corriger les inégalités de santé entre les différents groupes socioéconomiques et les personnes vulnérables ;
- ▶ Soulever et gérer autant que possible les antagonismes et les possibles synergies lors de la mise en œuvre opérationnelle des projets.

L'intégration des enjeux de santé publique dans l'aménagement du territoire passe notamment par : un décloisonnement et une amélioration des collaborations entre les différents acteurs des champs de la santé publique, de l'environnement et de l'urbanisme ; une lecture des projets avec une approche systémique des enjeux de santé, d'environnement et de développement du territoire ; le partage d'une culture commune autour du concept d'urbanisme favorable à la santé.

◆ L'ÉVALUATION D'IMPACT EN SANTÉ (EIS)

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) a été définie en 1999 par l'OMS comme « une combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger des effets possibles d'une politique, d'un programme ou d'un projet sur la santé d'une population, et la distribution de ces effets au sein de la population » .

Ce type de démarches permet, en se basant sur des données scientifiques et contextuelles, d'estimer de façon anticipée les effets de politiques, programmes et projets sur la santé d'une population et sur les différents groupes qui la composent afin d'en minimiser les impacts négatifs et d'en maximiser les impacts positifs sur la santé et le bien-être.

Ainsi, L'EIS répond à la nécessité d'influencer les déterminants de la santé et propose une approche structurée susceptible d'influencer les politiques publiques afin qu'elles soient favorables à la santé.

Ressources et indicateurs

+ Centres ressources

▶ RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ OMS URBANISME ET SANTÉ

www.villes-sante.com/thematiques/urbanisme-et-sante/

L'objectif du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS est de susciter une prise de conscience, de stimuler le débat en s'appuyant sur des informations fiables et surtout d'inciter à agir en santé à travers toutes les politiques publiques et à tous les échelons du territoire. Pour ses membres, le réseau relaie l'information nationale et internationale touchant à la santé publique et favorise les échanges d'expériences. Il organise régulièrement des journées de réflexion, conduit des groupes de travail dans le cadre de conventions avec la Direction Générale de la Santé, l'École des hautes études en santé publique et Santé Publique France. Il publie régulièrement le résultat de ses travaux.

▶ FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU) / AGENCES D'URBANISME DE LA RÉGION

<http://www.fnau.org/index.asp>

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines.

Il existe 4 agences d'urbanisme dans la région :

- AGAM - Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise www.agam.org
- AU[dat] - Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise www.audat.org
- ADAAM - Agence de déplacements et d'aménagement des Alpes www.adaam06.fr
- AUPA - Agence d'urbanisme Pays d'Aix-Durance - www.aupa.fr
- AURAV - Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse www.aurav.org

+ Outils

▶ RÉSEAU BRETAGNE URBANISME ET SANTÉ (RBUS)

rbus-eis.org

Le Réseau Bretagne Urbanisme et Santé constitue un groupe d'échanges, de réflexions et d'expérimentations autour de la santé, de l'urbanisme et des Évaluations d'Impact sur la Santé).

▶ GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PROJETS URBAINS (PLANTE & CITÉ, DHUP)

www.plante-et-cite.fr/data/fichiers_ressources/grille_evaluation_ecoquartier_vf.pdf

Cet outil doit permettre l'autoévaluation de la biodiversité en milieu urbain par les collectivités et servir de guide pour les acteurs de l'aménagement (concepteurs, urbanistes, architectes et paysagistes).